

Le Syndicat Scolaire Intercommunal regroupe les communes de Cras, Morette, Chantesse, Notre Dame de L'Osier et Vatilieu. Il a pour mission d'assurer le fonctionnement des services scolaires, transports et garderies.

Le Syndicat Scolaire a pour objet l'organisation, la gestion du personnel et la coordination des services scolaires des cinq communes. Les recettes du Syndicat Scolaire comprennent uniquement la contribution des communes associées et les recettes de garderies.

Le Syndicat est administré par un comité de délégués élus par les conseils municipaux des communes adhérentes. Chaque commune est représentée par 2 délégués titulaires et suppléants. Le comité élit parmi ses membres un(e) Président(e) et un(e) ou plusieurs Vice Président(es) qui forment le bureau du comité.

### **Le bureau du comité syndical**

Présidente : Nicole DI MARIA Cras

Vice-Présidente : Patricia PRELLE

### **Les représentants de Chantesse**

Titulaires : Mme ORIOL Isabelle - Mme CLEMENT Laëtitia

Suppléants : Mme PUECH Perrine- Mme BESSOUD Noémie

### **Les représentants de Cras**

Titulaires : Mme DI MARIA Nicole - M. DELACOUR Jean Marie

Suppléants : Mme BANCHERI Bénédicte- Mme BOUCHE Valérie

### **Les représentants de Morette**

Titulaires : M. DORIOL Franck - Mme GEYMOND Marie-Claire

Suppléants : Mme MUZELIER Lyliane - Mme COULON Julie

**Les représentants de Notre-Dame de l'Osier**

Titulaires : Mme Isalia PETMEZAKIS - Mr VINSON Denis

Suppléants : Mr BARD- SURDON Guillaume - Mme

**Les représentants de Vatilieu**

Titulaires : M. ROUX BERNARD Gaëtan - Mme PRELLE Patricia

Suppléants : Mme MONNET Delphine - Mme BOUCHAYET Chloé